

Fiche signalétique de sécurité de produit

Meules abrasives à liant résinoïde

Date d'émission : 3 mars 2019

1. Identification du produit et de la société

Identifiant SGH du produit : POWER ABRASIVE, POWERPLUS, POWERXTREME, SUPERCHOP, SUPERCHOP XL, Meules à tronçonner et à rectifier

Fabricant/Fournisseur

Fournisseur : ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE JET LTÉE
Adresse : 49 Schooner Street, Coquitlam, BC V3K 0B3
Téléphone : 604-523-8665
Télécopie : 604-523-7691

2. Identification des risques

Les risques sont identifiés pour la forme, étant donné que la déclaration des risques liés aux ingrédients est résumée dans la partie 3. Cela ne correspond pas à la dangerosité du produit en soi.

Dans la plupart des cas, l'exposition aux poussières et vapeurs dégagées durant le meulage du matériau ou du ponçage de la peinture ou du revêtement présente plus de danger. La majeure partie des poussières dégagées durant le meulage provient du matériau de base travaillé, et le risque potentiel de cette exposition doit être évalué. Ces poussières peuvent présenter un risque d'incendie ou d'explosion et constituer un grave danger pour la santé.

Physique	Santé	Environnement
Non dangereux	Carcinogène, catégorie 2 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible - Exposition unique, catégorie 3 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible - Exposition répétée, catégorie 1	Non dangereux

Déclaration(s) des risques

H335 Peut causer une irritation de l'appareil respiratoire.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Endommage l'appareil respiratoire par exposition prolongée ou répétée.

Instruction(s) d'usage

P201 Obtenir des consignes spéciales avant l'utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières.
P264 Se laver soigneusement après la manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.
P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P281 Utiliser un équipement de protection individuel si nécessaire.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P308+P313 En cas d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin pour obtenir des conseils ou des soins.

3. Composition/Information relative aux ingrédients

Mélanges : Nom chimique	Nº CAS	Concentration
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	≥ 95
Carbure de silicium	409-21-2	≥ 95
Oxyde de zirconium	S/O	≥ 50
Pyrites	12068-85-8	≥ 33,2
Cyanite	1302-76-7	≥ 22,7
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	≥ 20
Grenat	1302-62-1	≥ 20
Graphite	7782-42-5	<20
Fibre de verre	S/O	≥ 16
Particules solides de charbon	68476-96-0	≥ 9,1
Cryolithe	15096-52-3	≥ 7,9
Sulfate de potassium	7778-80-5	≥ 7,2
Carbonate de calcium	471-34-1	≥ 5,6
Sulfate de baryum	7727-43-7	≥ 5,1
Oxyde de calcium	1305-78-8	≥ 2,8
Caoutchouc vulcanisé	S/O	> 2,6
Fluoroborate de potassium	14075-53-7	≥ 2,5
Fluorine	7789-75-5	≥ 2,5
Wollastonite	13983-17-0	≥ 1,5
Soufre	7704-34-9	>1,3
Feldspar	68476-25-5	≥ 1,1
Pyrophyllite	12269-78-2	≥ 1,1
Dioxyde de titane	13463-67-7	≥1%
L'identité spécifique et/ou les proportions exactes (concentration) de la composition de ce produit n'ont pas été révélées, au titre du secret commercial et pour englober des produits de composition variable. Pour de plus amples informations concernant la composition, à des fins d'échantillonnage, communiquer avec Tyrolit Industrial Abrasives.		

4. Premiers soins

Inhalation : En cas d'exposition aux poussières de meulage : emmener la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si besoin est. Si la victime respire difficilement, de l'oxygène devra être administré par du personnel qualifié. Si la difficulté à respirer ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux : Ne pas se frotter les yeux. Rincer soigneusement et abondamment les yeux avec de l'eau. Consultez un médecin si l'irritation persiste. En cas de présence d'un corps étranger dans l'œil, consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Si les poussières de meulage ont seulement été avalées, consulter un médecin.

Principaux symptômes/effets, aigus et différés : Le contact des poussières de meulage avec les yeux ou la peau peut entraîner une irritation mécanique. L'inhalation des poussières peut entraîner des vertiges, des maux de tête et avoir d'autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation prolongée des poussières ou des vapeurs émanant de ce produit peut provoquer une perforation du septum nasal et endommager les poumons. L'exposition aux poussières dégagées par le traitement du matériau de base ou du revêtement peut présenter des risques supplémentaires. Ce produit contient du dioxyde de titane, dont on pense qu'il peut causer le cancer, suite à des études réalisées sur l'animal. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Le cas échéant, indiquer les soins médicaux immédiats et le traitement particulier requis : Généralement, des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires.

5. Lutte contre les incendies

Moyens d'extinction adaptés (et non adaptés) : Utiliser tout moyen approprié aux matériaux environnants.

Risques spécifiques liés au produit chimique : Ce produit n'est pas combustible; néanmoins, il faut prendre en considération le risque possible d'incendie ou d'explosion lié au matériau de base de l'ouvrage. En effet, de nombreux matériaux dégagent de la poussière inflammable ou explosive ou produisent des copeaux lorsqu'ils sont usinés ou broyés.

Équipement de protection spécial et précautions concernant les pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive homologué par le NIOSH.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter un respirateur et des vêtements de protection adaptés si nécessaire pour éviter le contact avec les yeux et l'inhalation de poussières.

Précautions environnementales Éviter la contamination de l'approvisionnement en eau et les rejets dans l'environnement. Signaler tout déversement aux autorités, comme exigé.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : Collecter prudemment le matériau sec, en évitant de soulever des poussières dans l'air. Placer dans un contenant adapté pour mettre au rebut.

7. Manipulation et entreposage

Pratiques de manipulation sécuritaire : Ne pas respirer les poussières. Utiliser une ventilation suffisante. Éviter le contact des yeux et de la peau avec les poussières de meulage. Porter des gants adaptés, des lunettes de protection et des vêtements de protection appropriés à la tâche effectuée. Se laver soigneusement après avoir manipulé le produit. Prendre en compte l'exposition aux composants du matériau de base ou du revêtement allant être meulés. Se reporter aux normes concernant l'utilisation des différentes substances établies par l'OSHA pour connaître les autres exigences en matière de travail, le cas échéant.

Conditions d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité : Entreposer conformément à la norme ANSI B7.1. Protéger les meules abrasives de tout dommage.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Directives en matière d'exposition	
Oxyde d'aluminium	15 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières totales) 5 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières respirables)
Carbure de silicium	0,1 mg/m ³ f/cc(F) TWA ACGIH TLV (barbes incluses)
15 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières totales) 5 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières respirables)	
Oxyde de zirconium	Aucune directive établie
Pyrites	Aucune directive établie
Cyanite	Aucune directive établie
Polymère phénol-formaldéhyde	Aucune directive établie
Grenat	Aucune directive établie
Graphite	2 mg/m ³ TWA ACGIH TLV (respirable) 15 mppcf mg/m ³ TWA OSHA PEL (sur la base d'échantillons séparés par impacteur et dénombrés grâce à des technologies plenoptiques)
Fibre de verre	Aucune directive établie
Particules solides de charbon	Aucune directive établie
Cryolithé	Aucune directive établie
Sulfate de potassium	Aucune directive établie
Carbonate de calcium	15 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières totales) 5 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières respirables)
Sulfate de baryum	5 mg/m ³ TWA ACGIH TLC (respirable) 15 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières totales) 5 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières respirables)
Oxyde de calcium	2 mg/m ³ TWA ACGIH TLV 5 mg/m ³ TWA OSHA PEL

Caoutchouc vulcanisé	Aucune directive établie
Fluoroborate de potassium	Aucune directive établie
Fluorine	Aucune directive établie
Wollastonite	Aucune directive établie
Soufre	Aucune directive établie
Feldspar	Aucune directive établie
Pyrophyllite	Aucune directive établie
Dioxyde de titane	10 mg/m ³ TWA ACGIH TLV 15 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières totales)

*Ce produit peut dégager du formaldéhyde durant l'utilisation.

Contrôles techniques appropriés : Utiliser un système d'aspiration localisée ou de ventilation générale pour limiter l'exposition aux poussières et maintenir le niveau des contaminants en dessous de la concentration maximale admissible dans l'air ambiant.

Mesures de protection individuelles, comme un équipement de protection individuel :

Protection respiratoire : Si les niveaux d'exposition sont dépassés, ou si la quantité de poussières est excessive, utiliser un respirateur homologué par le NIOSH. Pour choisir un mode de protection respiratoire adapté, le risque d'exposition aux composants du revêtement ou du matériau de base qui vont être poncés/moulus doit être pris en considération. Le cas échéant, consulter les normes spécifiques de l'OSHA concernant le plomb, le cadmium, etc. Le choix du mode de protection respiratoire dépend du type, de la forme et de la concentration du contaminant. Choisir et utiliser des respirateurs conformes à la norme OSHA 1910.134 et aux pratiques exemplaires en matière d'hygiène du travail.

Protection de la peau : Il est conseillé d'utiliser des gants en cuir ou une peau de chamois.

Protection des yeux : Il est conseillé d'utiliser des lunettes à coques oculaires de sécurité ou des lunettes de protection équipées de volets latéraux lorsqu'il y a un risque d'éclaboussures.

Autre : Le cas échéant, porter des vêtements de protection pour éviter de contaminer les habits personnels. Une protection auditive peut être nécessaire.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur, etc.) : meule ou pierre solide de couleurs diverses

Odeur : sans odeur.

Seuil de perception de l'odeur : sans objet	pH : sans objet
Point de fusion/point de congélation : sans objet	Point d'ébullition initial et domaine d'ébullition : sans objet
Point d'ignition : non combustible	Vitesse d'évaporation : sans objet
Inflammabilité (solide, gaz) : sans objet	LSE : sans objet
Limites d'explosivité : LIE : sans objet	Densité de vapeur :
Tension de vapeur : sans objet	Solubilité(s) : très légère
Densité relative : variable	Température d'auto-inflammation : sans objet
Coefficient de partage : n-octanol/eau : sans objet	Viscosité : sans objet
Température de décomposition : sans objet	

10. Information relative et à la réactivité à la stabilité chimique

Réactivité : non réactif

Stabilité chimique : stable

Possibilité de réaction dangereuse : ne se produira pas.

Situations à éviter : aucune connue.

Matériaux incompatibles : substances acides et basiques fortes.

Produits de décomposition dangereux : Les poussières générées par le meulage peuvent contenir des ingrédients figurant dans la section 3, ainsi que d'autres composants, potentiellement plus dangereux, provenant du matériau de base meulé ou du revêtement appliqué au matériau de base.

11. Information toxicologique

Modes d'exposition probables :

Inhalation : Peut causer une irritation de l'appareil respiratoire, accompagnée de toux, de production de mucus et d'essoufflement. L'inhalation de fortes concentrations provoque une irritation de l'appareil respiratoire et peut entraîner des vertiges, des maux de tête et avoir des effets anesthésiants.

Ingestion : Aucun risque probable dans des conditions normales d'utilisation. L'ingestion de gros morceaux peut causer une obstruction de l'appareil digestif.

Contact avec la peau : Aucun risque probable dans des conditions normales d'utilisation.

Le frottement contre la peau peut entraîner une irritation mécanique ou une abrasion.

Contact avec les yeux : Les particules de poussière peuvent causer des lésions abrasives aux yeux.

Effets chroniques induits par une exposition à court et à long terme : Sur le long terme, l'inhalation excessive de poussières fines peut entraîner des lésions pulmonaires (fibroses) accompagnées de symptômes tels que de la toux, de l'essoufflement et une diminution de la capacité respiratoire. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Les effets chroniques peuvent être plus graves chez les fumeurs. L'exposition prolongée à des niveaux sonores élevés durant l'utilisation peut affecter la capacité auditive. Dans la plupart des cas, l'exposition aux poussières et vapeurs dégagées durant le meulage du matériau ou du ponçage de la peinture ou du revêtement présente plus de danger. La majeure partie des poussières dégagées durant le meulage provient du matériau de base travaillé, et le risque potentiel de cette exposition doit être évalué.

Mesures numériques de toxicité :

Sulfate de potassium : DL₅₀ (orale, rat) > 2000 mg/kg, DL₅₀ (cutanée, rat) > 2000 mg/kg

Sulfate de baryum : DL₅₀ (orale, rat) : 307 000 mg/kg

Fluorine : CL₅₀ (inhalée, rat) > 5,07 mg/L

Soufre : DL₅₀ (orale, rat) > 2000 mg/kg, CL₅₀ (inhalée, rat) > 5,43 mg/L, DL₅₀ (cutanée, rat) > 2000 mg/kg

Graphite : DL₅₀ (orale, rat) > 2000 mg/kg, CL₅₀ (inhalée, rat) > 2 mg/L

Carcinogénicité : Le dioxyde de titane est classé par le CIRC comme un carcinogène du groupe 2B (cancérogène humain potentiel). Aucun des autres composants n'est classé comme carcinogène ou potentiellement carcinogène par l'OSHA, le NTP ou le CIRC.

12. Information écologique

Écotoxicité :

Sulfate de potassium : CL₅₀ (Pimephales promelas) : 680 mg/L/96 hr

Sulfate de baryum : CL₅₀ (Danio rerio) > 3,5-174 mg/L/96hr

Soufre : concentration sans effet observé (Oncorhynchus mykiss) > 5ug/L/96hr

Graphite : CL₅₀ (Danio rerio) >100 mg/L/96hr

Persistante et dégradabilité : la biodégradation ne concerne pas les composés minéraux.

Potentiel de bioaccumulation : pas de données disponibles

Mobilité dans le sol : pas de données disponibles.

Autres effets néfastes : pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ce produit doit être éliminé conformément à toute réglementation locale, étatique/provinciale et fédérale en vigueur. La réglementation locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou provinciales. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du matériau afin de pouvoir procéder correctement à l'identification des déchets et à leur mise au rebut conformément à la réglementation en vigueur.

14. Information relative au transport

	NUMÉRO ONU	DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	CATÉGORIE DE RISQUE	GROUPE D'EMBALLAGE	RISQUE ENVIRONNEMENTAL
DOT (Ministère des Transports américain)	Néant	Non réglementé	Néant	Néant	Néant
TMD	Néant	non réglementé	Néant	Néant	Néant

15. Information relative à la réglementation

SARA, article 311/312 - Catégories de risques : sans objet (articles manufacturés)

SARA, article 313 : Ce produit contient N° C.A.S. % poids

les substances chimiques toxiques suivantes, soumises aux exigences de déclaration prévues par l'article 313 du Titre III du *Superfund Amendments and Reauthorization Act* de 1968 et du règlement 40 CFR Partie 372 (Déclaration des déversements de produits chimiques toxiques).

Composants

Néant

16. Autres informations

Cote NFPA : Santé = 0 Inflammabilité = 0 Instabilité = 0

Cote HMIS : Santé = 1* Inflammabilité = 0 Risque physique =0

*Danger chronique pour la santé